



Fraudes financières : non, merci!

Une série de l'Association du Barreau canadien vouée à la santé juridique

2017

Évitez les fraudes financières courantes grâce à ce bilan de santé juridique. Si vous avez du mal à gérer vos finances, demandez à votre avocat de nommer quelqu'un pour vous aider, ou demandez de l'aide à votre conseiller financier, un proche ou un ami de confiance.

ATTENTION AUX FRAUDES SUIVANTES

- Les proches et les amis qui :
 - empruntent de l'argent sans le rembourser. Établissez un plan de remboursement avant de prêter;
 - abusent d'une procuration, de votre compte conjoint, carte bancaire ou de crédit, ou qui imitent votre signature;
 - vous forcent à faire un testament ou à le modifier, ou à céder vos biens. Préparez votre testament avec l'aide d'un avocat et modifiez-le après mûre réflexion seulement.
- Les fraudes par Internet, comme :
 - les fenêtres publicitaires et liens dans les courriels d'expéditeurs inconnus.
- Les fraudes téléphoniques, comme :
 - les offres trop belles pour être vraies et les faux représentants de l'Agence du revenu du Canada ou d'agences de recouvrement.
- Les séminaires sur les placements frauduleux qui vous obligent à écouter du baratin commercial en échange de vacances ou repas gratuits.
- Les vendeurs malhonnêtes qui se présentent chez vous avec des offres qui semblent authentiques, ou des renseignements erronés à votre sujet.

CONSEILS

- Programmez vos entrées d'argent et paiements de factures habituels dans votre compte bancaire.
- N'hésitez pas à dire non aux personnes et aux offres qui ne vous inspirent pas confiance.
- Gardez vos documents en sécurité et en ordre. Surveillez vos économies et posez des questions.
- Consultez un avocat au sujet d'une procuration pour veiller à ce que vos intentions soient respectées. Vous pouvez charger un tiers de surveiller cette procuration.
- Renseignez-vous avant d'investir ou de révéler de l'information.

Si vous croyez être victime d'exploitation financière, adressez-vous à la police ou au Centre antifraude du Canada. Pour apprendre à vous protéger, consultez le Centre antifraude du Canada et *Le petit livre noir de la fraude*.

Pour des liens et des ressources utiles, consulter cba.org/bilansante

